

# BULLETIN D'INSCRIPTION

RECTO

**VIDE GRENIER DU 22/09/2024  
PARVIS DES ESSERTS**

Nom :  
Prénom :  
Adresse :

CP :  
Ville :  
Portable :  
Mail :

N° de la carte d'identité :

Date de validité :

*Photocopie de la carte d'identité recto-verso  
à joindre avec le règlement par chèque à  
l'ordre de aajps*

Je déclare : *cocher la case SVP*

Avoir lu et approuvé le règlement intérieur joint et respecter la réglementation actuelle sur les vide-greniers.

Date :

Signature :

A imprimer en recto verso pour économiser du papier SVP merci



# CONTACT

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT**

**Stéphane ROUET / 07.86.15.31.36**

**ou**

**jardinscluses@gmail.com**



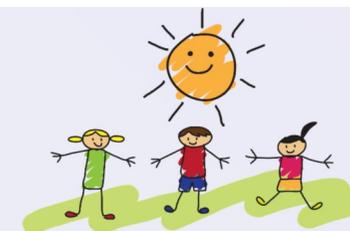
## QUI SOMMES - NOUS ?

Association loi 1901 créée en 2017, reconnue d'intérêt général, nous avons développé des jardins collectifs pour une approche populaire de l'écologie avec des valeurs de partage et de solidarité.

Nos jardins se situent au 97 rue Carnot à Cluses, en face du centre nautique intercommunal. Plus d'infos sur <https://aajps.fr>

# VIDE GRENIER

**ORGANISE PAR**



Association des Amis des  
**Jardins Partagés Solidaires**  
Cluses

**DIMANCHE  
22 SEPTEMBRE 2024**

**De 8h à 18h  
au Parvis des Esserts**

**Cluses:**  
LA SOLIDAIRE

Ne pas jeter sur la voie publique SVP Merci / papier recyclable

# REGLEMENT INTERIEUR

A LIRE ET CONSERVER PAR L'EXPOSANT

## INSTALLATION :

- Samedi 21/9/2024 de 15h à 17h,
- Dimanche matin, dès 7h du matin et impérativement avant 8h.

Les emplacements sont attribués par l'organisateur.

Les exposants sont seuls responsables de leur matériel. Nous déclinons toute

responsabilité en cas de vol.

En cas de désistement, la moitié de votre réservation sera remboursée dans un

délai d'une semaine avant la manifestation. Pas de remboursement la dernière

semaine.

Seules les tables des Esserts sont admises dans la salle.

Les chiens ne sont pas admis dans la salle du Parvis des Esserts.

Nous vous demandons, avant votre départ, de débarrasser la totalité de vos

objets et emballages.

Ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L.310-2 du Code du commerce).

Non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 du Code pénal).

# RESTAURATION RAPIDE ET BUVETTE SUR PLACE

# COMMENT S'INSCRIRE ?

Veillez nous retourner dans les meilleurs délais le coupon « Bulletin d'inscription » ci-joint accompagné de :

- la photocopie de votre carte d'identité recto-verso (inscription au registre de la manifestation)
- du règlement par chèque bancaire à l'ordre de aajps
- une enveloppe timbrée à votre adresse afin de vous confirmer la réservation et votre numéro d'emplacement.

A l'adresse suivante :  
AAJPS  
Mme LASTENNET Irène  
610, rue des fleurs  
74300 CLUSES



**Les dossiers incomplets  
ne seront pas pris en compte**

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Stéphane ROUET / 07.86.15.31.36  
Ou [jardinscluses@gmail.com](mailto:jardinscluses@gmail.com)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

VERSO

DIMANCHE 22/09/2024	
..... €	..... Table(s) de 1m80 x 12€
..... €	..... Portant(s) x 12€ (non fournis par aajps)
..... €	TOTAL A REGLER

